

DERAINS & GHARAVI

ANA PAULA MONTANS

Collaboratrice

Tél.: +33 (0) 1 40 555 972

Fax: +33 (0) 1 40 555 105

apmontans@derainsgharavi.com

www.derainsgharavi.com

Ana Paula Montans est collaboratrice au sein du cabinet Derains & Gharavi et intervient notamment dans des procédures arbitrales régies, entre autres, par la Cour Internationale d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale (CCI), le Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI) et dans des arbitrages *ad hoc*.

Ana Paula a le titre d'avocat au Brésil où elle a obtenu sa licence en droit. Elle possède un Master 2 Recherche – Droit International Privé et du Commerce International et un Diplôme Supérieur d'Université en Droit International Privé et Droit Commercial International de l'Université de Paris II Panthéon-Assas. Elle a également obtenu un Diplôme Universitaire – Contentieux International des Affaires à l'Université de Paris XII Val de Marne.

Ana Paula est rédactrice en chef adjoint de la revue *Revista Brasileira de Arbitragem* (Revue Brésilienne d'Arbitrage) depuis novembre 2009.

Ana Paula intervient dans des procédures menées en portugais, anglais et français.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Collaboratrice (2010) au sein de Derains & Gharavi, où elle est intervenue dans diverses procédures telles que, par exemple :
 - un arbitrage CCI entre une société nord-américaine et une société brésilienne dans le secteur de la construction d'autoroutes ;
 - un arbitrage CCI entre une personne physique et une société européenne pour dol et défaut de paiement de commissions dans le cadre d'un contrat d'agence relatif à la construction d'une centrale nucléaire ;
 - un arbitrage CCI entre une société européenne et une société du Moyen-Orient concernant un contrat de construction d'une usine de MDF (Panneaux de fibres à densité moyenne) ;
 - Un arbitrage CIRDI entre un investisseur américain et l'Ukraine concernant un traité bilatéral d'investissement pour défaut de traitement juste et équitable à l'encontre d'un investissement dans le secteur de la radio ;
 - Secrétaire Administrative dans plusieurs arbitrages.

- Stagiaire (2008), Castaldi Mourre & Partners, Département Arbitrage International (Paris, France).
- Collaboratrice (2006-2007) Cabinet d'avocats Castro & Lee (Curitiba, Brésil), Départements Arbitrage et Droit des Affaires, où elle a, par exemple :
 - conseillé des sociétés sur le droit commercial et fiscal brésilien ;
 - rédigé des contrats commerciaux ;
 - participé à un arbitrage *ad hoc* entre des sociétés brésiliennes relatif à un contrat de construction ;
 - participé à un arbitrage entre des sociétés brésiliennes relatif à un contrat de franchise selon le Règlement du Centre d'Arbitrage et de Médiation de la Chambre de Commerce du Parana (ARBITAC).
- Admise au Barreau du Brésil en 2006.

FORMATION

- Diplôme Universitaire – Contentieux International des Affaires, Université de Paris XII Val de Marne, 2009-2010.
- Master 2 Recherche – Droit International Privé et du Commerce International, Université de Paris II Panthéon-Assas, 2008-2009.
Mémoire: « Les effets de la sentence arbitrale vis-à-vis des tiers à la lumière du droit français et brésilien »
- Diplôme Supérieur d'Université – Droit International Privé et du Commerce International, Université de Paris II Panthéon-Assas, 2007-2008.
- Licence en droit, Université de Curitiba, Brésil, 2006.

ASSOCIATIONS ET COMITES

- *Comité Brasileiro de Arbitragem – CBAr*

LANGUES

- Portugais, langue maternelle
- Anglais, courant
- Français, courant
- Espagnol, moyen